



RESEAU ENTREPRENDRE® et CRA (Cédants et Repreneurs d'Affaires) signent un partenariat en faveur de la reprise d'entreprise.

Afin de contribuer au succès des repreneurs d'entreprise, Patrick Dargent, Président de Réseau Entreprendre®, et Jean-Marie Catabelle, Président de CRA, signent une convention de partenariat aujourd'hui à Paris.

Ce partenariat a pour vocation à être décliné localement par les associations Réseau Entreprendre® et les délégations du CRA, dans l'objectif de fournir une offre de services performante au plus près des repreneurs.

Ce partenariat prévoit que :

■ Les associations du réseau « Entreprendre » dirigent les candidats repreneurs qui souhaitent bénéficier d'une formation à la reprise vers CRA Formation.

■ Les associations de Réseau Entreprendre® étudient les projets de reprise transmis par CRA sous condition que ceux-ci entrent dans la cible (projets à potentiel, futures PME), et que le nouvel entrepreneur accepte la démarche d'accompagnement de Réseau Entreprendre®.

■ Les délégués du CRA pourront être conviés par Réseau Entreprendre® à participer aux comités d'engagement comme invités, aux activités d'accompagnement et autres manifestations des associations de Réseau Entreprendre®.

■ CRA sera associé aux actions initiées par Réseau Entreprendre® (groupes de travail thématiques, travaux visant à une meilleure connaissance de la PME, communication...) sur le champ de la transmission - reprise.

■ CRA s'engage à orienter vers les associations de Réseau Entreprendre®, les repreneurs dans la cible de Réseau Entreprendre® dont elle a connaissance, dans le but de les aider à formaliser leur projet, et conforter leur financement (prêt d'honneur).

■ Réseau Entreprendre® et CRA s'engagent, dans un esprit d'échange et de réciprocité, à s'informer sur les aspects de la transmission d'entreprise pouvant justifier des actions communes, telles que le Trophée de la reprise d'entreprise organisé par CRA.

RESEAU ENTREPRENDRE® Des chefs d'entreprise au service de futurs entrepreneurs.

Qui mieux qu'un chef d'entreprise peut accompagner un futur entrepreneur ?

- Un réseau national de 7.000 chefs d'entreprise, comprenant des accompagnateurs bénévoles et des entrepreneurs lauréats, tous créateurs et repreneurs de PME.
- Une offre unique dans chacune de nos 49 implantations régionales : un apport d'expériences au travers d'un accompagnement gratuit, personnalisé et dans la durée, des contacts utiles et un prêt d'honneur de 15.000€ à 50.000 €.
- 3 valeurs fondatrices : l'important, c'est la personne ; la gratuité de notre accompagnement ; la réciprocité avec encouragement de nos lauréats à devenir demain accompagnateurs.
- 40.000 emplois créés ou sauvegardés depuis notre création en 1986 par André Mulliez et 86% des entreprises accompagnées sont toujours en activité après 3 années d'existence.
- Grâce à Réseau Entreprendre®, 500 futures PME naissent tous les ans et nous ambitionnons d'accompagner 1.000 nouveaux entrepreneurs par an d'ici 2014. Plus d'informations sur : www.reseau-entreprendre.org

CRA (cédants et repreneurs d'affaires)

. CRA est une association nationale sans but lucratif, créée en 1987, qui a pour objet de favoriser la cession et la reprise d'entreprises (PME).

. C'est un réseau de 195 délégués, anciens dirigeants et patrons d'entreprise, qui accompagnent des cédants et des repreneurs dans 74 délégations en France.

. CRA, en raison de la couverture de ses délégations et des quelques 400 transmissions annuelles auxquelles elle participe, facilite le rapprochement, l'information et la sensibilisation des cédants et repreneurs de PME/PMI.

Contacts presse :

Eric Sirven, Directeur de la Communication -
06 33 64 85 01 - esirven@reseau-entreprendre.org
Contact CRA : **Jacques Raymond**, Vice Président
Communication : 06 18 92 81 03
jacques.raymond@cra-asso.org
Michèle Douguet - Press & Vous - 01 44 37 00 19
michele.douguet@press-et-vous.fr